

Quand l'hôpital se déplace à la maison

Aujourd'hui en plein essor, l'hospitalisation à domicile peut être expressément souhaitée, mais aussi être source d'inquiétudes pour le patient et ses proches. Le point avec François Christiany, médecin coordinateur HAD, responsable des soins palliatifs à l'hôpital de Jœuf.

Qu'est-ce que l'hospitalisation à domicile ?

« L'hospitalisation à domicile (HAD) est une alternative à l'hospitalisation classique qui permet au patient de bénéficier de soins et de traitements chez lui, de qualité égale à ceux dispensés à l'hôpital. A l'ouverture du service d'HAD en 2002, nous nous concentrons uniquement sur les soins palliatifs. Ce que je souhaitais, c'était permettre aux malades de mourir chez eux, là où ils avaient vécu et étaient nés parfois. Nous disposons alors de deux places. Depuis 2005, la capacité d'accueil en HAD est passée à 10 places, et depuis 2007, nous intervenons également dans les maisons de retraite. »

L'HAD est-elle adaptée à tous les types de soins ?

« A presque tous. A Jœuf, nous avons la particularité d'assurer d'une part le suivi des femmes après l'accouchement, et d'autre part, tous les autres types de soins : nous sommes d'ailleurs les seuls en Meurthe-et-Moselle à offrir cette polyvalence. Les soins dispensés en HAD sont à différencier de ceux qu'effectue une infirmière libérale. Ils concernent donc généralement des cas assez com-

plexes. Sont néanmoins exclus les patients présentant des risques hémorragiques, en détresse respiratoire ou multi-infectés, qu'il est plus prudent de garder dans l'enceinte même de l'hôpital. »

Quels sont les aspects positifs de l'HAD ?

« Ils sont nombreux, à commencer par le fait de bénéficier du confort de son propre domicile, dans un lieu de vie familial, auprès de ses proches. Cela permet au malade de vivre à son rythme, alors qu'à l'hôpital, les journées sont régies par des horaires stricts. Cela revient donc à bénéficier d'une certaine liberté. L'HAD gagnerait à être connue davantage, notamment pour le suivi des soins après les actes chirurgicaux. Les patients pourraient rentrer plus rapidement chez eux. »

Se retrouver hors de l'hôpital ne peut-il pas, parfois, générer des craintes chez le patient ?

« Il peut y avoir chez certains l'angoisse de se retrouver seul. Quelque part, l'hôpital rassure ; en cas de besoin, le patient sonne et une infirmière arrive immédiatement. Pourtant, à son domicile, le malade est très encadré. Une infirmière effectue un passage une



L'équipe d'HAD intervient tous les jours, 24 h sur 24.

à deux fois par jour et peut être appelée à tout moment car l'HAD fonctionne 24 h sur 24, 7 jours sur 7. La psychologue et le médecin passent également une fois par semaine. Il

faut ajouter à cela, en fonction des besoins et du profil du patient, les interventions éventuelles du kiné, de l'orthophoniste, de la nutritionniste ou de la puéricultrice. »

Le coût pour le malade est-il supérieur à celui d'une hospitalisation classique ?

« Non, pas du tout. L'HAD prend en charge tous les actes médicaux et fournit l'ensemble du matériel, comme le lit électrique, les potences, l'alimentation médicale... Le médecin traitant reste le médecin prescripteur. Il est rémunéré par l'hôpital, comme les spécialistes qui peuvent être amenés à intervenir chez le patient. »

Le service d'HAD est-il voué à évoluer ?

« Complètement, d'autant plus que la demande est croissante, ce qui à terme, nous poussera à augmenter le nom-

bre de places. Les domaines de la santé susceptibles d'être pris en charge vont être également de plus en plus ouverts. Cette année, nous devrions être en mesure, par exemple, d'élargir nos champs de compétences et de développer le suivi des femmes pendant la grossesse et la surveillance de celles jugées à risque. D'autre part, nous souhaiterions pouvoir étendre la prise en charge à la cardiologie, développer les massages apaisants, mais aussi la rééducation pour ainsi proposer une transition entre le centre de rééducation de l'hôpital Maillot et le domicile. L'objectif étant également d'assurer le suivi de soins plus lourds comme la chimiothérapie, car pour l'instant, nous ne prenons en charge que ses effets secondaires. »

Propos recueillis par Joan Moise.



Au domicile du patient, les infirmiers effectuent les mêmes soins qu'à l'hôpital.

« Chez moi, je me sens plus libre »

Marc Bouchy n'a pas vraiment hésité. A une hospitalisation classique, ce Jarnisien ne reviendrait sûrement pas. Depuis le mois de décembre, c'est donc chez lui, auprès de sa femme Marie-Claire, qu'il a choisi de poursuivre son traitement contre le cancer. « Je ne savais pas que l'hospitalisation à domicile existait, jusqu'au jour où une infirmière m'en a parlé. Cela m'a alors tenté, explique-t-il. De plus, ma femme n'a pas le permis de conduire, ce qui implique qu'il faudrait compter sur quelqu'un pour les trajets jusqu'à l'hôpital. »

Les soins dispensés chez lui sont identiques à ceux qu'il pourrait recevoir à l'hôpital. La chaleur d'un environnement familial et de la présence de ses proches au quotidien en plus. En clair, pour lui, c'est un peu l'hôpital sans les inconvénients auxquels il pourrait être confronté dans une chambre, comme le bruit ou une alimentation non conforme à ses

goûts. « Ici, chez moi, je me sens plus libre. Je prends mes repas à l'heure que je souhaite, sans être dépendant des horaires de l'hôpital. Quelle que soit l'heure, si je veux manger un yaourt, je le prend directement dans mon frigo. »

Mise en place du programme de perfusion, traitement oral, gestion de la douleur... chez leur patient, Stéphanie et Nathalie, les infirmières, accompagnées de Yannick, un aide-soignant, s'occupent de tout. Une petite équipe de soignants bien rodée, à laquelle viennent s'ajouter Oriane, Valérie, Cédric et Véronique, que Marc Bouchy apprécie tout particulièrement. Le suivi est également complété par le passage du docteur François Christiany, à raison d'une fois par semaine. « C'est un groupe qui fonctionne bien, sympathique et disponible, souligne Marc Bouchy. Et puis c'est rassurant de savoir qu'ils peuvent être là en un quart d'heure, à tout moment, même la nuit. »



Avec le passage des infirmières deux fois par jour, Marc Bouchy et son épouse se sentent encadrés et rassurés.

VU ET ENTENDU

L'équipe d'HAD

L'équipe d'hospitalisation à domicile, créée et menée par François Christiany, médecin coordinateur et responsable des soins palliatifs à l'hôpital de Jœuf, est composée de 5 infirmières, 12 sages-femmes, une psychologue, une assistante sociale, une secrétaire, et d'un groupe de bénévoles de l'association Arc-en-Ciel qui accompagne les personnes en fin de vie au sein de l'unité de soins palliatifs.

Comment ça marche ?

L'admission en HAD intervient sur prescription médicale et est prononcée sur la base d'un projet thérapeutique, après détermination des soins nécessaires et évaluation de la faisabilité de la prise en charge au domicile. Il faut ajouter à cela l'avis favorable du médecin coordinateur de l'HAD. A titre d'exemple, le service d'HAD peut intervenir pour une réhydratation, des soins post-opératoires, des infections pulmonaires, des techniques nouvelles de pansements sous aspiration, pour des patients présentant des troubles du comportement...

Groupe de parole

Depuis la création de l'HAD en 2002, une psychologue anime un groupe de parole à destination des personnes endeuillées, qu'elle suit pendant un an. Un moment d'écoute et d'échange constructif qui peut permettre d'apaiser une souffrance et d'aider, à la surmonter. Les enfants sont, quant à eux, pris en charge individuellement. La psychologue effectue également un suivi du personnel médical, confronté lui aussi au quotidien à des situations difficiles.

EN CHIFFRES

478

C'est le nombre d'admissions en HAD sur le secteur de Jœuf en 2008, avec un taux d'occupation des lits de 102 %.

200

C'est le nombre de structures d'HAD répertoriées en France, ce qui représente l'équivalent de 7 000 lits ou encore de 70 000 patients. En Meurthe-et-Moselle, elles sont au nombre de quatre et sont situées à Nancy, Jœuf, Mont-Saint-Martin et Bainville-sur-Madon, cette dernière étant spécialisée dans la rééducation.



URGENCES

SAMU

15

Police-Gendarmerie

17

Pompiers

18

Dépannage EDF

24h/24, 7 J/7

0 810 333 457

Dépannage GDF

24h/24, 7 J/7

0 810 433 157